

EDITORIAL



Après un hiver qui semblait ne plus vouloir finir, voici que le printemps pointe son nez.

Le printemps, c'est le mois de mars et pour l'équipe municipale, c'est le mois du budget. Celui-ci a été voté par le Conseil Municipal le 11 avril. Respectueuse de ses engagements et soucieuse des difficultés des uns et des autres, les élus ont reconduit les taux d'imposition de l'an passé. Depuis les dernières élections de 2008, les taux d'impôts communaux n'auront donc pas augmenté, pour ne pas dire diminuer puisqu'en 2009, la taxe d'habitation a baissé de 3 %.

Parallèlement, nous avons également continué à désendetter la commune, travail commencé depuis 2001.

Tout en respectant ses engagements, la commune change peu à peu. Les efforts d'investissements porteront cette année sur la voirie, l'entretien des bâtiments communaux, gendarmerie, poste, école... mais aussi dans la restauration du pigeonnier acquis l'an passé par la commune.

La viabilisation du lotissement des Justices est terminée depuis mars : deux parcelles restent à vendre.

Pour ce qui est de celui des Champs du Parc, le diagnostic archéologique va se faire à partir du 21 mai.

Après avoir revu le projet, le Conseil Municipal a confirmé son choix de continuer de travailler avec le cabinet PONANT de Rochefort. L'aménagement d'une première tranche de 12 ou 13 parcelles permettra une offre à de futurs propriétaires.

Tout à proximité, les travaux de construction de « Notre Maison » ont commencé.

Par ailleurs, avec « Bach à Pâques », la saison culturelle est lancée. L'Orangerie ouvre ses portes au « Printemps » en accueillant le peintre Franck Ayroles et le sculpteur Mich Mao.

Puis ce seront les « Nouvelles Métamorphoses », les animations du Syndicat d'Initiative, la Foire à la Brocante. Bref, autant d'animations qui doivent attirer du monde dans notre cité.

Enfin, avec l'approche des beaux jours, je rappelle qu'il existe des règlements à respecter concernant les brûlots, l'utilisation des tondeuses...

Bon été à toutes et tous.

Le Maire,
Alain DELAGE



Actualités

Rythmes scolaires



Groupe scolaire : Il est baptisé « École François DALLET » en hommage à l'instituteur natif de La Mothe Saint-Héray qui enseigna et dirigea avec succès des écoles de Nantes malgré la cécité totale dont il fut victime pendant la première guerre mondiale. Il comporte :

- Une école maternelle à 3 classes dirigée par Madame MONNEREAU accueillent les tout-petits, petits, moyenne et grande section. Elle compte 83 élèves.

- Une école primaire à 5 classes, du CP au CM2, dirigée par Monsieur RENAULT qui compte à ce jour 122 élèves.

Des services annexes de garderie et cantine sont proposés aux familles qui souhaitent inscrire leurs enfants.



Tarifs garderie :

Forfait mensuel : 1 enfant / 9,25 €, 2 enfants / 14,55 €, 3 enfants / 18,50 €

Fréquentation inférieure à 10 fois par mois : 1 enfant / 1,05 €, 2 enfants / 1,60 €, 3 enfants / 1,95 €

Tarif cantine : 2,11 € le repas

Nouveaux rythmes scolaires : après avoir consulté les parents d'élèves et les enseignants, le Conseil Municipal dans sa séance du 28 février 2013, a décidé d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires ; les horaires retenus pour la prochaine rentrée sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 00 – 11 h 50 / 13 h 20 – 15 h 45

- Mercredi 9 h 00 – 12 h 00

Aucune décision n'a été prise concernant l'organisation d'éventuelles activités périscolaires ; la commune se donne une année pour étudier la faisabilité des projets.



Refonte du site internet : www.la-mothe-saint-heray.fr

La création du site communal date de 2007, depuis les technologies des systèmes d'information ont largement évoluées.

Le but de cette refonte est d'améliorer la convivialité grâce à un design plus performant et artistique.

Elle permet de rendre le site communal plus attractif. La mise en place d'une ergonomie plus intuitive et d'une nouvelle charte graphique sont les principales caractéristiques de l'opération.

Le nouveau site contiendra plus d'informations, plus de liens vers les organismes et associations.

En révisant l'architecture globale du site, la refonte est en quelque sorte une métamorphose complète agissant au plus profond du contenu web. Plus qu'un changement de look et de design, il permet de modifier le site et pas seulement de manière visuelle.

En effet, la mise à jour d'un site Internet est indispensable. C'est l'élément essentiel pour une communication active sur Internet.

La technologie retenue (Cms Joomla) facilite l'administration du site et garantit la mise à jour des informations diffusées.

Le marché du jeudi

Tous les jeudis matins, les commerçants du marché installent leurs étals sur la place Clémenceau. Vous y trouverez le boulanger, le boucher, les marchands de vêtements et de chaussures, de légumes, le poissonnier, la marchande de miel et de produits régionaux ainsi que le pizzaiolo ...

Après une réunion avec les commerçants non sédentaires, le marché est désormais installé dans le bas de la place, ceci améliore l'accessibilité et permet en cas d'intempérie un repli sous les halles.

Afin de fidéliser une autre catégorie de clients les commerçants du marché ont décidé de rester sur la place toute la journée les premiers jeudis de chaque mois à partir de juin, et ceci durant la saison estivale.

Venez nombreux découvrir notre marché tous les jeudis !



Vie communale
Travaux



Broyage de déchets verts par les employés communaux

Les travaux de la grande salle du Foyer rural sont terminés. Actuellement, le peintre refait le couloir qui en avait bien besoin. Les sanitaires de l'école primaire ont été carrelés pour un entretien plus facile. L'aménagement de la voirie du lotissement des Justices est terminé. Il reste l'éclairage public à mettre en place.

Avec l'arrivée du printemps, notre équipe espaces verts a commencé les plantations, les tailles, les tontes et le broyage qui sera réutilisé sur les massifs de la commune.

L'aire de jeux du Moulin l'Abbé a été refait. Nos bambins peuvent s'en donner à cœur joie en toute sécurité.

Le syndicat ACEMPSS présent du 08 au 22 avril 2013 a effectué l'entretien des routes et des chemins en calcaire, la mise en enrobé d'une place au lotissement Cache-pois, la rampe d'accès handicapé au temple, la peinture des jeux aux écoles primaire et maternelle, des passages piétons route de Saint Maixent.



Travaux au temple

Budget 2013

Le budget 2013 a été voté par le Conseil Municipal le 11 avril 2013

Fonctionnement :

Il a été établi en tenant compte d'un maintien des taux d'imposition dont le produit pour 2013 s'élève à 616 581€ contre 578 136 € en 2012, soit une augmentation de 38 445 € (+ 6,65 %).

Les dépenses de fonctionnement 1 394 700 € ont été calculées après ajustement poste par poste.

Le budget de fonctionnement ainsi établi dégage un excédent prévisionnel de 436 300€ affecté pour l'essentiel (406 200€) à l'autofinancement de l'investissement et 30 100 € pour des dépenses imprévues.

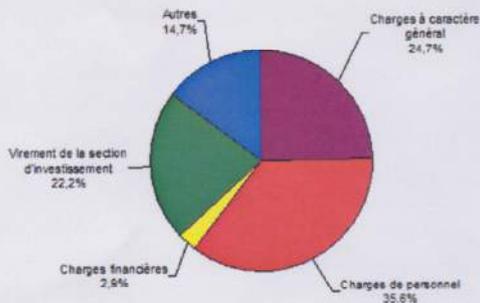
Investissement :

Le programme des opérations financières qui regroupe le déficit d'investissement reporté, le capital des emprunts, l'autofinancement prévisionnel, le Fonds de Compensation TVA (F.C.T.V.A.) et les réserves obligatoires dégage une capacité de financement de 566 164 € après remboursement du capital des emprunts.

Cet excédent doit nous permettre d'engager des travaux de voirie, d'entretien de bâtiments communaux, restauration du pigeonnier...

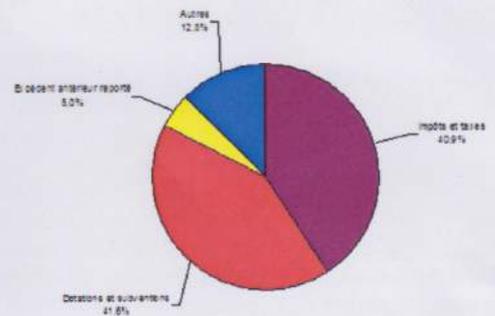
Fonctionnement

Dépenses



Charges à caractère général	452 000,00
Charges de personnel	651 965,00
Charges financières	52 400,00
Virement de la section d'inv.	406 200,00
Autres	268 435,00

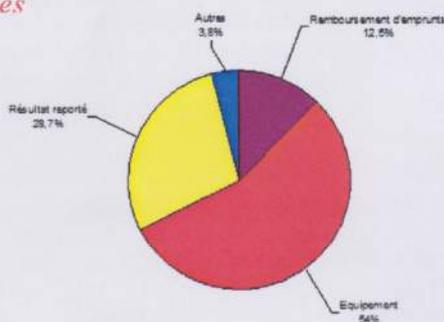
Recettes



Impôts et taxes	749 513,00
Dotations et subventions	762 269,00
Excédent antérieur reporté	91 014,35
Autres	228 203,65

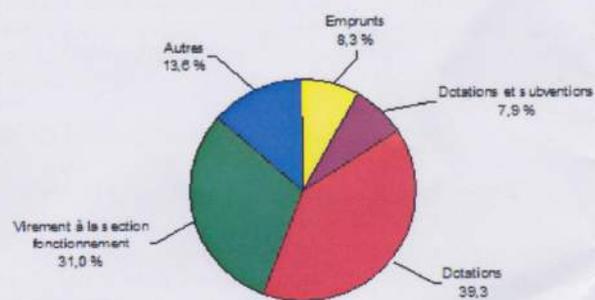
Investissement

Dépenses



Remboursement d'emprunts	164 000,00
Equipement	720 628,37
Résultat reporté	378 936,63
Autres	50 000,00

Recettes



Emprunts	109 000,00
Dotations et subventions	103 251,00
Dotations	514 950,03
Virement à la section fonctionnement	406 200,00
Autres	178 163,97



Animations estivales et manifestations culturelles

Championnat Régional UFOLEP le 2 juin

Cette année, notre commune accueillera une course cycliste sur route. En effet, nous allons être la ville support du Championnat Régional UFOLEP sur route le 2 juin organisé par le cyclo club Nanteuillais.

Depuis plus de vingt ans, nous avons une longue expérience avec cette association, gage de réussite pour cette journée.

Nous attendons environ 300 coureurs repartis sur plusieurs catégories et de nombreux spectateurs en perspective. Plusieurs courses se dérouleront dans la journée, plusieurs départs s'effectueront à partir de 9h00 le matin et 14h00 l'après midi en fonction des catégories d'âge.

Le parcours proposé pour cette course cheminera sur la Mothe, Bougon et Exoudun, nous pourrions mettre ainsi en avant nos qualités d'accueil et les routes vallonnées de notre commune.



Les coureurs

Le Printemps de l'Orangerie



Affiche 2013

En 2013, la 15ème édition accueille Franck AYROLES, peintre Deux-Sévrien de renommée nationale et internationale avec ses créatures rayonnantes qui illumineront l'Orangerie et MICH MAO, plasticien du Finistère qui conjugue sa passion de « la forme qui se déforme et se réforme » avec divers matériaux : le bois, le métal...

L'exposition sera ouverte tous les jeudis vendredis samedis dimanches et jours fériés du 27 avril au 2 juin de 14 h 30 à 19 h 00, possibilité de visite hors horaires sur rendez-vous (office de tourisme : 05 49 05 19 19 ou mairie : 05 49 05 01 41).

Rendez-vous aux jardins

La manifestation **LES RDV AUX JARDINS les 1er et 2 juin** commémore cette année le 4ème centenaire de la naissance d'André Lenôte jardinier du roi Louis XIV : C'est un projet communal soutenu par le Pays du Haut Val de Sèvre

AU PROGRAMME : une balade guidée depuis l'Orangerie et ses jardins à la française jusqu'au Moulin du Pont l'Abbé et son parc botanique en passant par le parc municipal, des jardins privés et les jardins secrets le long de la Sèvre. Ce parcours sera agrémenté de photographies de tableaux vivants. Un projet artistique mené par une artiste locale Nathalie Le Haret, auprès des maisons de retraite, de l'espace jeunes de l'accueil loisirs et de l'école primaire François Dallet, vous fera découvrir des jardins éphémères. Le dimanche, ce projet est également associé au dispositif TERRE DE LECTURE de la bibliothèque départementale des Deux-Sèvres. La bibliothèque municipale et les Amis de la Bibliothèque organisent une rencontre et une exposition dans la salle Madeleine Gelin autour du livre : "la petite histoire des jardins du monde" publiée par Emmanuelle Garcia.

MERCI au Syndicat d'Initiative, aux bénévoles et aux associations participatives. Parcours guidé samedi et dimanche 10h00 et 14h30. Départ devant l'ORANGERIE.



Panneau issu "de petite histoire des jardins du monde"

Les Nouvelles Métamorphoses et le très grand conseil mondial des clowns

Un événement incontournable des 22 et 23 juin grâce à 28 artistes sur la place du château dès 10h le samedi et 50 artistes dans le IN avec une exposition dans l'Orangerie sur le thème : "corps libéré" jusqu'au 14 juillet ; des conférences, des prestations d'artistes, le repas festif le samedi soir avec LES CORDES RAIDES (jazz manouche) et cette année LE PASSAGE DE LA CARAVANE INTERNATIONALE DES CLOWNS animeront ce week-end.

Les clowns venus des quatre coins du monde se rassemblent sur Niort début juin et vont passer à la Mothe à l'occasion du festival d'art contemporain avec des parades dans les écoles et les maisons de retraite le vendredi 21 juin. Nous aurons droit également à des déambulations et des lâchers de clowns le dimanche matin dans les rues et les commerces mothais ainsi qu'à plusieurs spectacles à partir de 15h sur le site de l'Orangerie. Le week-end se terminera à 18h par la remise des prix pour les artistes du OFF.



Affiches concernant l'évènement

Cinéma en plein air le 5 juillet au parc municipal devant la grotte

La soirée débutera à 18 h avec une conférence sur Pierre Corneille et le TPP entrecoupée de quelques saynètes animées par l'amicale théâtrale mothaise.

A 19 h possibilité de restauration en attendant la représentation cinématographique à 22h30 avec le film: "Le gamin en vélo", en cas de mauvais temps repli à la maison des associations (foyer rural).



Journées du patrimoine 14 et 15 septembre : thème 1913-2013 cent ans de protection

- A l'Orangerie exposition et visite guidée autour du "sauvetage " de l'Orangerie à partir du dossier des Archives Départementales (les personnes intéressées par ces recherches seront les bienvenues) et de sa restauration.

- Au moulin du Pont L'Abbé son histoire et sa restauration : Nous profiterons de ce week-end pour recueillir les souvenirs des Mothais .Il reste encore de nombreuses traces de ceux qui nous ont précédés et le collectage est essentiel pour se souvenir de la Mothe d'autrefois et faire le lien avec la Mothe d'aujourd'hui. RDV est donc donné à l'Orangerie pour ce collectage de souvenirs de photos de documents et pourquoi ne pas rêver de la réalisation d'un livre ?

SAMEDI 14 SEPTEMBRE à 20H SPECTACLE MUSICAL de JOEL GRIZEAU du collectif Douglas/ ECHOS ERRANCES dont une partie de l'écriture a été réalisée dans la galerie de l'Orangerie. Ce musicien autodidacte revient donc sur les lieux et sa guitare électrique entrera en résonance avec l'Orangerie pour ces journées patrimoine.



Animations du Comité des Fêtes 2013



Les rosiers 2013

Le Comité des Fêtes, entre renouvellement et continuité

Les membres du Comité des Fêtes ont élu leur nouveau bureau le 28 janvier dernier : Didier Aumonier en est le nouveau président, entouré de deux vice-présidents, Thierry Quintard et Ingrid Lambert-Bordieck ; Jean-Charles Ghiringhelli devient trésorier assisté de Denis Miez, Anne Monichon-Sironneau reste secrétaire, accompagnée par Angélique Roussel. Les 17 membres du Comité des Fêtes ont d'ores et déjà engagé les préparatifs des manifestations pour cette année 2013 :

- La soirée Tartines aura lieu le samedi 18 mai, sous les Halles de La Mothe St Héray. Avec l'ACIM et l'Amicale Laïque d'Exoudun, une soirée ambiance celtique se prépare.

- Le dimanche 2 juin, le cyclo-club de Nanteuil organise une course sur notre commune. L'arrivée est prévue sur la place Clémenceau, où le Comité des Fêtes sera présent pour assurer l'animation et la restauration toute la journée.

- Avec l'Atelier Musical de l'Orangerie, un week-end musical est programmé les 7, 8 et 9 juin, l'occasion pour les Mothais et les habitants du secteur de découvrir nos nombreux talents : un récital de piano à l'Orangerie le vendredi 7, un concert de l'Harmonie de Lezay sous les Halles, suivi d'un concert rock au Foyer Rural le samedi 8, l'audition des élèves de l'Atelier Musical de l'Orangerie et de l'Atelier de Musiques Traditionnelles des Collèges au Foyer Rural, suivi du Chœur de Chambrille le dimanche 9.

- La traditionnelle Fête nationale se déroulera comme d'habitude le 13 juillet à l'Orangerie.

- La plus importante manifestation du Comité des Fêtes reste évidemment la Fête des Rosières, prévue les 30, 31 août et 1er septembre. La presse a déjà dévoilé le nom et le visage de notre jeune Rosière, Marie, et de son futur époux, Stephen (photo ci-contre), pour lesquels le Comité des Fêtes compte bien rendre ce week-end inoubliable.

Un programme bien chargé donc, nous l'espérons pour votre plus grand plaisir. Les membres du Comité des Fêtes sollicitent donc encore des bénévoles, pour les aider à mener tous ces projets à bien, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer d'une façon ou d'une autre : faire partager vos idées, donner un petit coup de main, réaliser un char ou participer aux défilés de chars des Rosières...

Petits rappels :



Avec l'arrivée du Printemps, chacun d'entre nous va s'activer dans son jardin. Il nous semble important de rappeler certains règlements à respecter pour le bien de tous.

A) Règlementation relative aux brûlages (extrait de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010)

Article 7 : L'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts) est interdite, en plein air de même que dans les incinérateurs individuels, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Les déchets doivent être apportés à la déchetterie la plus proche. (La Mothe Saint-Héray ouverte : lundi 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00, jeudi 9 h 00 - 12 h 00, vendredi 14 h 00 - 18 h 00 et samedi 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00)

Le brûlage sauvage des déchets des entreprises constitue une infraction à l'article L 541-22 du code de l'environnement.

Article 8 : Dérogations : déchets verts, assimilés aux déchets ménagers : les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte des déchets verts à leur porte ou organisée à proximité, peuvent procéder à titre dérogatoire du 1er octobre au 31 mai de l'année suivante, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect des autres règlementations en vigueur : Une distance minimale de 50 m de toute construction devra être respectée et l'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines. Dans tous les cas, une déclaration de la mise à feu doit être faite au Maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci.

B) Règlementation relative aux bruits de voisinage - propriétés privées

Article 3 : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Calendrier

MAI

18 : Soirée tartines - Halles de La Mothe (05 49 05 12 19)

18 et 19 : Journée des moulins (05 49 05 19 19)

26 : Vide grenier APE à la Salle Omnisports (05 49 05 15 98)

tout le mois : Expos : Printemps de l'Orangerie jusqu'au 2 juin / "biodiversité en Deux-Sèvres" au Moulin du Pont l'Abbé

JUIN

1er : Rendez-Vous aux Jardins (05 49 05 01 41)

2 : Course cycliste (05 49 05 01 41)

7 : Récital piano par F.DOLIN à l'Orangerie (05 40 06 09 84)

8 : Concert harmonie de Lezay : Maison des Assoc's (05 40 06 09 84)

9 : Audition de l'atelier musical à la Maison des Assoc's

9 : Concert Choeur de Chambrille à l'église

16 : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (05 49 05 19 19)

22 au 14/07 : Expo Nouvelles Métamorphoses à l'Orangerie - "Corps Libéré"

Important DATE!

21 au 23 : Lâcher de clowns en tous lieux publics

29 : Fête des écoles Sainte Marie (05 49 05 20 10) et François DALLET (05 49 05 05 31)

JUILLET

5 : Conférence sur le Dr Pierre Corneille à 17 h30 et cinéma en plein air à 22 h 30 à la grotte du parc

13 : Feu d'artifice à l'Orangerie

20 et 21 : La Mothe à l'heure anglaise (05 49 05 19 19)

24 : Journée découverte du Pays Mothais (05 49 05 19 19)

27 et 28 : Foire à la Brocante (05 49 05 12 19)

AOÛT

11 : Fête des couleurs

SEPTEMBRE

30 31 août et 1er : Fête des Rosières

14 et 15 : Journées Européennes du Patrimoine : thème 1913-2013, cent ans de protection